

LOCATION PAR L'ÉTAT DU DROIT DE CHASSE SUR SON DOMAINE PUBLIC FLUVIAL JUSQU'AU 30 JUIN 2028

Réseau hydrographique : La Saône

Lot : M9

Limite amont : PK 70.000

Limite aval : PK 68.000

Communes : LA-CHAPELLE-DE-GUINCHAY, SAINT-SYMPHORIEN-D'ANCELLES, SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE

Longueur approximative : 2000 mètres

